

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2020-2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts.
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 17 juin 2021,
à 19 h 15, par la plateforme MICROSOFT TEAMS.**

Présences					
Mme Claudia Ferraro	Parent	X	Mme Annie Aubé	Enseignant	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignant	X
M. Francis Filion	Parent	X	Mme Lucie Gratton	Enseignant	X
M. Patrick Barrière	Parent	X	M. Serge Perreault	Enseignant	X
Mme Marie-Ève Gauthier	Parent		Mme Nathalie Fradette	SDG	X
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Marie-Laurence Valin	Professionnel	
M. Mathieu Valiquette	Substitut		Mme Annie Benoit	Directrice	X
Mme Valérie Gendron	Substitut	X	Mme Stéphanie Vallée	Directrice adjointe	X
			Mme Stéphanie Bernier	Substitut	
Mme Geneviève Gosselin	Substitut		Mme Sophie Coache	Substitut	
M. Hugo Blanchard	Substitut		Mme Manon Poulin	Substitut	X
	Substitut		Mme Geneviève Laurin	Substitut	
	Communauté		Mme Dany Laurent	Substitut	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président (61)
2. Vérification du quorum et des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 (69) #
5. Suivi au procès-verbal du 27 mai 2021
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Calendrier scolaire 2021-2022 (informations)
9. Organisation scolaire 2021-2022 (informations)
10. Bilan « Éducation à la sexualité » (informations)
11. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation (75.1.) #
12. Budget prévisionnel 2021-2022 (95) #
13. Mesures dédiées et plan d'effectifs 2021-2022 (informations)
14. Fonds à destination spéciale (94)
15. Utilisation du parc de la Ville pendant les heures de classe (87) ##
16. Liste des effets scolaires (75.0.1) (document séance tenante) ##
17. Comité de parents (information)
18. Points de l'OPP (96.2)
19. Date pour une séance extraordinaire en août 2021 (67) #
20. Autres sujets
21. Parole au public
22. Levée de la réunion #

1. Ouverture de la séance par le président

M. Francis Filion accueille les membres et ouvre la séance à 19h18.

2. Vérification du quorum et des présences

M. Francis Filion s'assure du quorum. Mme Marie-Ève Gauthier est absente et remplacée par Mme Valérie Gendron. Mme Marie-Laurence Valin est absente et remplacée par Mme Manon Poulin.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Francis Filion fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Brigitte Leduc d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par le président et la direction en ajoutant au point 14. Attestation de réception des mesures protégées et en décalant les autres points de l'ordre du jour.

CE-20-21.46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 27 mai 2021

Mme Maryse Quintin propose l'adoption du procès-verbal du 27 mai 2021 en effectuant les modifications proposées.

CE-20-21.47

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal du 27 mai 2021

Aucun suivi nécessaire

6. Parole au public

Aucun public n'est présent.

7. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

8. Calendrier scolaire 2021-2022

Mme Annie Benoit présente la version modifiée et finale du calendrier 2021-2022.

9. Organisation scolaire 2021-2022

Mme Annie Benoit présente la répartition des groupes-classes pour la prochaine année scolaire. C'est l'ajout d'une classe au global qui caractérise cette organisation pour 2021-2022.

M. Patrick Barrière se joint à la rencontre. Il est 19 h 32.

10. Bilan « Éducation à la sexualité »

Mme Stéphanie Vallée présente le bilan en titre.

11. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Mme Stéphanie Vallée présente le nouveau plan de lutte à la violence et à l'intimidation. Il est mentionné que nous sommes toujours en attente des résultats des sondages effectués auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle ainsi qu'auprès des membres du personnel soutenu par la Chaire de Violence de l'Université Laval.

Il est proposé par Mme Claudia Ferraro d'adopter le plan triennal de lutte à la violence et à l'intimidation de l'école ainsi que son plan d'action tel que présenté par l'équipe-école.

CE-20-21.48

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Budget prévisionnel 2021-2022

Mme Annie Benoit présente les différents documents explicatifs en lien avec les prévisions budgétaires 2021-2022.

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la direction de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;

Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;

Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;

Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;

Il est proposé par Mme Nathalie Fradette que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 716 707\$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

CE-20-21.49

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Mesures dédiées et plan d'effectifs 2021-2022

Mme Annie Benoit présente le plan d'effectifs 2021-2022 :

- Éducation spécialisée (TES) : 3 x 31 heures et 1 x 26 heures
- Psychoéducation (PSE) : 3 jours/semaine
- Orthophonie (ORTHO) : 2 jours /semaine
- Orthopédagogie (OR) (2 x 35 heures et 1 x 17,5 heures)

- Psychologie (PSY) : 2 jours/semaine
- Préposé aux élèves handicapés : 9,5 heures / semaine *
- * en lien avec les besoins d'un élève présent à l'école.
- Ergothérapie : Un montant d'argent a été réservé pour le dépistage au préscolaire et en 1^{re} année

14. Attestation de la réception des mesures protégées

Mme Annie Benoit explique la demande du ministère en lien avec cette demande d'attestation.

Considérant que les règles budgétaires amendées de fonctionnement des centres de services scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 prévoient que le conseil d'établissement confirme au ministre que les mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements ;

Considérant qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2020-2021 ne porte que sur certaines mesures protégées ;

Considérant les montants attestés par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de l'école ;

Il est proposé par Mme Brigitte Leduc que le conseil d'établissement de l'école des Prés-Vers confirme que les allocations protégées suivantes ont été déposées au budget de l'école pour l'année scolaire 2020-2021.

Mesure	Poste budgétaire	Montant versé par le CSS
15012 – Aide alimentaire	0XX-1-23330-XXX	2 022\$
15027 – Soutien à la réussite éducative des élèves doués	0XX-1-24502-XXX	1 970\$
15029 - Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires	0XX-1-62210-XXX	8 507\$
15031 – Interventions efficace (violence et intimidation)	0XX-1-23321-XXX	2 641\$
15103 – Acquisition d'œuvres littéraires	0XX-1-22100-XXX	7 075\$
15104 – Acquisition de livres de littérature jeunesse	0XX-1-12100-XXX	445\$
15186 – Sorties scolaires en milieu culturel	0XX-1-27300-XXX	15 096\$
15200 – Formation en réanimation cardio-respiratoire (Secondaire seulement)	0XX-1-13730-XXX	-

CE-20-21.50

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Fonds à destination spéciale

Mme Annie Benoit précise que les écritures comptables ne sont pas complétées pour la présente année scolaire. Il est donc difficile de présenter un document complet consolidé. Le tout sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

16. Utilisation du parc de la Ville pendant les heures de classe

Mme Annie Benoit explique que l'école utilise le parc de la Ville en avant pour les différents moments de pause des élèves pendant les journées scolaire et pédagogique.

Il est proposé par Mme Claudia Ferraro de permettre l'utilisation du parc de la Ville comme lieu de récréation pendant les heures de classe régulière par les élèves de l'école sous la supervision de membres du personnel pour la prochaine année scolaire.

CE-20-21.51

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. Liste des effets scolaires

Mme Annie Benoit précise que l'organisation scolaire ayant bougé depuis la dernière prévision de clientèle et considérant que les enseignants ont procédé à leur affectation 2021-2022 le 14 juin 2021. Les listes de deux groupes multiâge restent à être finalisées et deux autres à être ajustées. La direction s'assurera de faire respecter les balises approuvées au conseil d'établissement lors de la dernière réunion.

Mme Anik Valcourt se joint à la rencontre. Il est 20 h 05.

18. Comité de parents (information)

- Mme Brigitte Leduc informe les membres des sujets discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents :
 - Confirmation des conférences aux parents pour la prochaine année scolaire :
 - 10 novembre M. Boies : Comment améliorer sa relation avec son enfant ?
 - 8 décembre M. Lalande : Tous les enfants ont des superpouvoirs.
 - Il y aura quelque chose d'organisé en lien avec la cyberintimidation par le CSSDHR en octobre prochain.

19. Points de l'OPP

- Mme Brigitte Leduc mentionne qu'un parent bénévole a soutenu l'équipe-école pour la collation glacée.
- Mme Annie Benoit mentionne qu'elle a été en contact avec M. Étienne Trépanier, président de l'O.P.P. pour l'organisation de la fête de la rentrée 2021.

20. Date pour une séance extraordinaire en août 2021

M. Francis Filion explique aux membres que le conseil d'établissement doit réaliser un bilan de ses activités à chaque fin d'année scolaire. Mme Annie Benoit ajoute qu'elle pourra effectuer certains suivis à ce moment-là aussi en lien avec la rentrée 2021. Il est aussi discuté de la probable date de l'assemblée générale des parents (un jeudi de septembre). La direction discutera avec l'équipe-enseignante et reviendra vers les membres du conseil d'établissement à la fin du mois de juin.

Il est proposé par Mme Maryse Quintin d'ajouter une séance extraordinaire du conseil d'établissement le jeudi 26 août prochain à 19h15. Les modalités seront à déterminer selon les mesures sanitaires en cours pour la région.

CE-20-21.52

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Autres sujets

S/O

22. Parole au public

- Mme Maryse Quintin souhaite remercier tous les membres du conseil d'établissement et de l'équipe-école pour le travail accompli pendant cette année scolaire pandémique. Bravo !
- Mme Annie Aubé souhaite saluer les membres du conseil d'établissement et annonce son départ vers la Polyvalente Marcel-Landry après 5 ans à l'école des Prés-Verts.

-Mme Anik Valcourt questionne le président sur les modalités des séances extraordinaires, de l'assemblée générale des parents ainsi que sur les postes disponibles pour la prochaine année scolaire.

23. Levée de la réunion

Mme Valérie Gendron propose la levée de la réunion à 20 h 30.

CE-20-21.53

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Francis Fillion
Président

Annie Benoit
Directrice